



Service État-Civil

Tél. : 04 79 65 17 71

Fax : 04 79 65 04 66

Courriel : etatscivil@mairie-lamotteservolex.fr

Certificat de domicile

C'est un document délivré aux personnes domiciliées dans la Commune sur présentation d'un justificatif de domicile récent, à leur nom et prénom et d'une pièce d'identité.

Le Maire atteste que l'intéressé habite la commune.

Pour tout renseignement merci de prendre contact avec le Service État-Civil 04 79 65 17 71

Hôtel de Ville

B.P. 43 - 73292 La Motte-Servolex Cedex

Téléphone 04 79 65 17 70 - Télécopie 04 79 65 04 66

www.mairie-lamotteservolex.fr

courriel : ville@mairie-lamotteservolex.fr